



**PRÉFET
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination des
politiques publiques et de
l'appui territorial**

Tulle, le

- 8 MARS 2023

Monsieur le président,

Comme je vous l'indiquais dans mon courrier du 22 février 2023, votre dossier de demande d'autorisation présenté, au titre de la législation sur les installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA), et votre demande de déclaration d'intérêt général, relatif au programme de gestion 2023/2027 des travaux d'entretien, au profit du bassin versant du Doustre, ont été jugés complets par la direction départementale des territoires (DDT).

Une enquête publique unique sera organisée du 3 avril 2023 au 17 avril 2023 en mairies de Clergoux, de Montagnac-sur-Doustre, et de Saint-Bonnet-Elvert pour permettre au public d'appréhender le projet dans sa globalité.

Cette enquête publique doit être portée à la connaissance du public par voie d'affichage et par insertion, aux frais de votre structure, d'un avis dans deux journaux diffusés sur les départements de la Corrèze (La Montagne – édition de la Corrèze et la Vie Corrèzienne) quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci. L'insertion dans les journaux sera effectuée par mes soins. Votre structure devra en régler les frais à réception des factures.

Vous voudrez bien procéder à l'affichage dans le voisinage du projet d'un avis au public conforme au modèle ci-joint quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, soit le 18 mars 2023. Les affiches devront être visibles de la ou des voies publiques et être conformes aux caractéristiques et dimensions fixées par l'arrêté ministériel du 24 avril 2012 dont vous trouverez un exemplaire ci-joint.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

le préfet

Etienne DESPLANQUES

Monsieur Charles FERRE
Président de la Communauté de communes
de Ventadour – Egletons - Monédières
1, avenue de l'Épinette
19550 Lapleau

Affaire suivie par : Stéphane LE JOLY
Bureau de l'environnement et du cadre de vie
1 rue Souham
B.P. 250 - 19012 Tulle Cedex
Tél : 05 55 20 55 81
Courriel : stephane.le-joly@correze.gouv.fr
www.correze.gouv.fr